

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

6 Nov 82

Dossier concernant un tableau de
Rubens provenant de la Fondation
v. S. André-en-Flamands, à Madrid

no 2248

NUMÉRO

DATE

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

2248 Tabl. de Rubens prov. de la Fondation S. André, à Madrid.

MUSEES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o

2248

Bru. 3 fevrier 1883

à Mon Léon Guichez

41. rue Laffette

Paris

M. M. les Délégués qui
ont eu la plénitude de se
mettre en rapport avec vous
mercredi dernier, ont
donné connaissance à la
Commission Directrice des
renseignements que vous
avez bien voulu leur
communiquer au sujet
du négociation proposée
pour l'achat du tableau
de Rubens de la Galerie
Parrano. Le plus
vif désir de la Commission
est certainement d'enrichir
la Collection de l'Etat
d'ouvrages justement célèbres
mais ces achats doivent
se circoncrire dans les
limites des ressources
dont nous disposons
et n'ont pas permis

d'espérer, surtout dans
les circonstances actuelles,
que le même obligeamment
un crédit extraordinaire
aussi élevé que celui que
vous jugez nécessaire à
l'achat de l'œuvre en
question. Dans cette
situation, il faut néces-
sairement renoncer à
toute démarche.

M. M. les Dilectissimes ont
aimable entretien leur
Collègues de votre obli-
geance communication
concernant une autre table
de Rubens (La Conversion
de S. Paul) dont l'achat
semble pouvoir se réaliser
au Louvre à un prix
moins rigoureux. La
Commission a été bien
sensible, M. aux excel-
lentes intentions
exprimées par vous à

propos de cette affaire.
Elle aurait voulu pou-
voir y donner suite.
Si la condition imposée
de ne pas être admis
préalablement à voir le
tableau ne constituait
un obstacle en quelque
sorte insurmontable
à cause de l'obligation
où elle se trouve de
se conformer à un
règlement prescrivant
les formalités à ^{suivre} ~~observer~~
pour les achats.

La Commission regrette
en conséquence, elle
de ne pouvoir mettre
à profit vos bonnes
dispositions ^{en faveur} ~~pour~~ ~~des~~
Collection de l'Etat
et vous prie d'accepter
les vifs remerciements
pour les prières que
vous ont occasionnées.

la démarche faite auprès
de vous en faveur l'impres-
-sion que vous avez
mise à y répondre.

Veuill. agr. M.
l'ap. de v. c. b.
Dct.

M. le C. Dir.
Le Secrétaire
V. S.

PARIS, 41 Rue Laffitte



MUSEES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCAULPTURE
DE BELGIQUE

Janvier 83

Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur de vous adresser
ci-joint, par la poste
deux exemplaires de l'ouvrage
intitulé, Le Livre
de la Vie, par M. le Comte de Ségur
- et de vous en adresser un
- exemplaire à M. le Ministre de l'Instruction
- Publique, pour qu'il en fasse
- usage, comme il le verra bon.

Drosteu repousser
qui me dit
quela Commission
serait d'ici demain,
J'ai vu qu'une
chose à faire:
me tenir demain
à la disposition
si elle le désire.
Je partirai donc
demain matin

à 7 heures 1/2
pour arriver en
face à l'heure
et être à 9 heures
à l'hôtel de l'Europe
où j'aurai la forme
et ai aux instruc-
tions qu'on
aura fait et
à me remettre
pour être de reporter

Judi matin

En toute hâte

mes meilleurs

compliments

Respectueux

vous n'avez

pu me répondre

au sujet des

propositions.



PARIS. 41 Rue Laffitte

21 Janvier 1883

Mon cher Monsieur Steiner,

J'en suis grand
compromis sans le
plaisir que j'éprouve
à me mettre en
principe à l'étude
disposition de la
Commission, mais

une négociation sur
genre de celle d'autrefois
m'inspirent, m'attirent
une confiance préalable
absolue et d'autre
blanche enduite pour
agir dans les
conditions arrêtées.
On n'en finiraient
pas par correspondance.
Fais donc ce que j'ai
l'honneur de proposer.
1^o ne faire connaître
les dates exactes —

ne varier — De deux
séances de la Commission
afin qu'il puisse prendre
avec une bonne pause
un de libre un de deux
jours et arriver à
Bruxelles ;
2^o être admis pendant
un quart d'heure au
sein de la Commission afin
de lui donner des
indications indispen-
sables qui lui permet-
tent de prendre une
résolution définitive.

Dans l'attente
votre réponse, avec
présentes mes vœux
à ces Messieurs, et à
mon cher ami, la
nouvelle expression de
mes meilleurs sentiments
Sincèrement

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION

des

LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

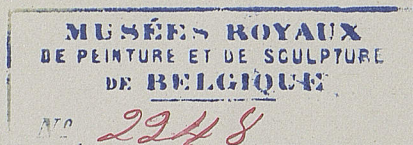
N^o 20282

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

/ ANNEXE

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 13 Décembre 1887.



Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser en commu-
nication une lettre du Ministre de Belgique
à Madrid, relative à Ses tableaux de Rubens
qui pourroient être éventuellement acquis dans
cette ville.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien me
retourner cette pièce après en avoir pris connaissance.
Agréz, Messieurs, l'assurance de ma consi-
dération distinguée.

Pour le Ministre:

Le Directeur général,

Du lieu

A la Commission directrice des Musées de peinture et de sculpture
de l'Etat.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2248

Brux. 24 Nov. 1882

à Mr. le Ministre des Arts

Répondant à votre lettre
du 6 de ce mois, ^{du 9 de ce mois} des Beaux-
Arts N^o 20283, nous avons
l'honneur de vous informer
que nous prenons les infor-
mations nécessaires pour la
suite à donner à la commu-
-nication de Mr. le Ministre
de Belgique, en Espagne,
relative à ~~une~~ la possibilité
d'acquiescer pour le compte
de l'Etat une toile des
Rubens, appartenant à la
Fondation de St. André - les
Flandres, à Madrid.

Dès que nous serons
en mesure de le faire, nous
enverrons tout, Mr. le Ministre,
(de vous transmettre les
renseignements qui ^{vous} seront
fournis au sujet de cette
affaire.

Ce qui.

Le Secrétaire.
Rk

Le Président
H. S.

Mr. Ed. Auspach.

Brux. 29 sept 1882.

M. Edouard Anspach
^{Ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi du Belg.}
~~Ministre de l'Intérieur~~
à Madrid.

M. le Ministre de l'Intérieur
a renvoyé à notre avis la
communication que vous
avez bien voulu adresser
au Gouvernement, à propos
d'un tableau de Rubens
appartenant à la Fondation
de S. André-le-Flamand
à Madrid, et qu'il serait
possible d'acquiescer pour le
compte de l'Etat.

Vous nous serez très
obligé, M. le Ministre, de vouloir
bien nous faire connaître les
sujets de cette toile, les
détails sous lesquels elle se
trouve. - Les autres
renseignements que vous
voudrez bien nous transmettre,
permettant de nous guider
plus facilement dans la
résolution que nous sommes
appelés à prendre.

M. le Ministre,

La Commission Directrice
ne saurait pas éloigner
à charger deux ou trois
membres de se rendre à
Madrid, mais elle ne
pourrait s'arrêter à ce
parti qu'après avoir
acquis l'assurance que
le tableau de Rubens est
réellement capital & que
la Fondation de S. André
~~est~~ a sérieusement
l'intention de le vendre.
Il nous serait fort utile
de pouvoir obtenir les
photographies de cette
œuvre & de savoir si
aucune loi en Espagne ne
s'oppose à la sortie des
pays d'objets d'art proven-
nant de Fondations
Catholiques.

Vous nous prouver, M. le
Ministre, d'après l'avis
de cet Comité le plus digne.

Le Président

Le Secrétaire.

De

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

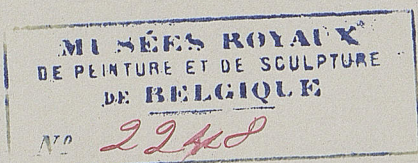
—
ADMINISTRATION

des

LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 20283

Bruxelles, le 6 Novembre 1882.



N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

—
ANNEXÉ

—
SOMMAIRE.

Messieurs,

M^r Edouard Anspach, Ministre
de Belgique en Espagne, Signale au
Gouvernement la possibilité d'acquies
pour une somme d'environ cent
ou cent cinquante mille francs un
magnifique Rubens qui existe à
Madrid et qui est la propriété de
la fondation de S^r André des Hamars.
Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien
prendre les informations sur l'importan-
ce exacte de cet ouvrage d'art
et de me donner votre avis sur
le degré d'opportunité qu'en pourrait
présenter l'acquisition pour le musée de
l'Etat, que sur la possibilité d'imputer
cette dépense sur le crédit qui est
à votre disposition.

Agreez, Messieurs, l'assurance de
ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur.

À la Commission
directrice des musées
royaux de peinture &
de sculpture, à

Bruxelles.

G. Nolli-Jacquemyns

LEGATION DE BELGIQUE
EN ESPAGNE

Madrid le 30 Novembre 1882

N^o 321
242/143

MUSEES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
2248

MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

6 DECE 82

INDIC. GÉN. N^o
LITT^a

20936
N^o 13/2

Monsieur le Ministre,

En réponse à la lettre que
V^{otre} Excellence a bien voulu m'adresser le 14 de
ce mois, B, 1352 et l'ordre 131, je la prie de
vouloir bien faire observer à M^{te} le Ministre
de l'Intérieur, qu'il est difficile de prendre
surcertement des renseignements au sujet du
tableau de Rubens appartenant à la fondation
de St André. Si l'on sait que le Gouvernement
belge a l'intention de l'acquiescer, le prix auquel
on pourrait peut-être l'acheter deviendrait
extrêmement élevé. Je sais que le M^{te} de
Salamanca a été en marche pour ce tableau.

V^{otre} Excellence
Monsieur F^{rançois} Dehaan
Ministre des Affaires Étrangères
de de de

Bruxelles

ce qui me fait penser que le Gouvernement espagnol
n'a aucun droit à faire savoir. On a pu répondre
au ^{Ch} Vander Straten de Ponthoz que le tableau
irait au Musée, alors que la fondation de St André
n'était pas reconstituée et que le Gouvernement
était en possession des biens de la dite fondation.

Je pense que si le Gouvernement
désirait acheter le tableau le seul moyen
serait de fixer d'avance la somme jusqu'à
laquelle on trouverait l'acquisition avantageuse
et d'offrir cette somme à la Direction en
faisant ressortir combien les ressources nouvelles
que posséderait la fondation, permettrait
d'étendre son action bienfaisante. La vraie
difficulté c'est que la situation financière de
la fondation est aujourd'hui très bonne et
qu'il est fort possible que la commission
directrice ne veuille vendre à aucun prix.

Quant à la galerie Pastana, la
variante du jardin d'Amour que possède le Duc,
est au Duc des connaissances au moins aussi

remarquable que le tableau du Musée de Madrid.
Beaucoup des Rubens ne sont pas très-authentiques.
Quant à la série d'esquisses composées pour
servir de modèle à des tapisseries, elle est parait-il
d'une authenticité indiscutable. Je prendrai des
informations pour savoir si le Duc de Pastana
est disposé à aliéner une partie de sa collection
et je m'empresserai de faire part à Votre
Excellence du résultat de mes investigations.

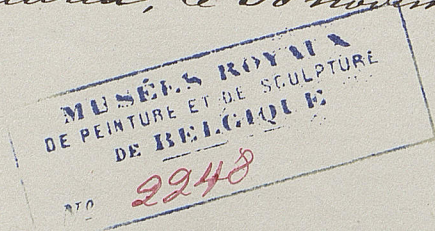
Je prie Votre Excellence d'agréer
les nouvelles assurances de ma très-haute et très-
respectueuse considération.

L. Anspach

Legation de Belgique
en Espagne

Madrid, le 30 novembre 1882.

N^o 321
242/143.



Monsieur le Ministre,

Copie.

En réponse à la lettre que votre Excellence
a bien voulu m'adresser le 14 de ce mois,
B. 1352 & d'ordre 131, je la prie de vouloir bien
faire observer à M^{te} le Ministre des Intérieurs,
qu'il est difficile de prendre ouvertement des
renseignements au sujet du tableau de Rubens
appartenant à la fondation de St André. Si
l'on sait que le Gouvernement belge à l'œuvre
de l'acquérir, le prix auquel on pourrait, peut-
être l'acheter deviendrait extrêmement élevé. Je
sais que le M^{te} de Salamanca a été en marche
pour ce tableau, ce qui me fait penser que le
Gouvernement espagnol n'a aucun droit à faire
valoir. On a pu répondre au C^{te} Vander Straten
de Ponthoz que le tableau irait au Musée
alors que la fondation de St André n'était pas
reconstituée et que le Gouvernement était en
possession des biens de la dite fondation.

Je pense que si le Gouvernement désirait
acheter le tableau le seul moyen serait de
fixer d'avance la somme jusqu'à laquelle
on trouverait l'acquisition avantageuse
& d'offrir cette somme à la Direction en faisant

A Son Excellence
Monsieur Frère-Orban, Ministre des Affaires Étrangères
R^{te}

ressortir combien les ressources nouvelles que
posséderait la fondation, permettraient d'étendre
son action bienfaisante. La seule difficulté est
que la situation financière de la fondation est
aujourd'hui très bonne et qu'il est fort possible
que la Commission directrice ne veuille vendre
à aucun prix.

Quant à la Galerie Pastrana, la
variante du jardin d'Amour que possède le Duc,
est, au dire des connaisseurs au moins aussi
remarquable que le tableau du Meuse de
Madrid. Beaucoup des Rubens ne sont
pas très authentiques. Quant à la série
d'enquêtes composées pour servir de modèle
à des tapisseries, elle est, paraît-il, d'une
authenticité indiscutable. Je prendrai des
informations pour savoir si le Duc de
Pastrana est disposé à aliéner une partie
de sa collection et si m'empêcherai de faire
part à votre Excellence du résultat de mes
investigations.

J' prie votre Excellence d'agréer les
nouvelles assurances de
H. A. A.

(signé) Anspach.